

Association Familles Rurales de Peyrat-le-Château

Siège social : 19 Av. de la Tour - 87470 Peyrat-le-Château

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi, le 21 mars 2025

Peyrat le Château, le 21 mars 2025 à 20h00 – Salle de réception.

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Peyrat-le-Château sur convocation du Conseil d'Administration effectué par courrier électronique et par convocations imprimées et mises à disposition au bureau de Familles Rurales en date du 5 et 7 mars 2025.

L'Assemblée est présidée par M. Rudolf GROOTHEDDE, Président de l'Association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée de 24 familles adhérents présentes, en conséquence, l'Assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, et met à la disposition de ses membres :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chacun des adhérents,
- La feuille de présence certifiée exacte et sincère,
- Les pouvoirs des membres représentés,
- Le PV de l'AG 2024
- Le rapport moral 2024
- Le rapport d'activités 2024
- Le rapport financier 2024

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présentes, les représentants de la municipalité et de l'AFR des Lacs et il rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du PV de l'AG 2024
- Présentation et approbation du rapport moral 2024
- Lecture et approbation du rapport d'activités 2024
- Lecture du rapport financier 2024 et budget 2025
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au CA,
- Nomination et renouvellement des membre(s) du Conseil d'Administration,
- Divers
- Avis et suggestions des adhérents / questions et réponses

Le Président offre la parole aux membres de l'association. Aucune observation ou remarque ne sont faites. L'ordre du jour est approuvé et le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

PV de l'AG de 20 septembre 2024

Ce procès-verbal a été lu par tous les membres présents et le PV est approuvé à l'unanimité sans lecture.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Rapport moral 2024

Ce document a été mis à la disposition aux personnes présentes à l'Assemblée et le secrétariat a préparé une présentation Power Point qui est montrée aux personnes présentes.

Le président donne un bref résumé du contenu. Il transmet que la fédération départementale Familles Rurales n'existe plus et que nous sommes désormais directement affiliés à la fédération régionale.

Conseil d'Administration et Bureau

Les membres du bureau se sont rencontrés bimestriellement hormis les période de vacances scolaires. Le président a annoncé qu'il désire démissionner ; la secrétaire démissionne mais est rééligible, aussi, il faut trouver de nouveaux candidats pour plusieurs rôles au CA.

Adhérents et bénévolat

AFR comptait 56 familles adhérentes et 61 sympathisants. Plus de 50 bénévoles ont contribué à 28 activités avec 1800 participants.

Le rôle de notre association dans la vie sociale de notre municipalité et notre territoire est important. Presque deux mille résidents de notre territoire ont participé à une ou plusieurs activités de notre association. Le président mentionne spécialement l'importance du bénévolat et exprime sa grande appréciation pour le soutien de nos 50 bénévoles.

Partenaires et perspectives

Le président remercie nos partenaires subventionnants (la municipalité, la CAF, la MSA, le CARSAT, l'UDAF), la Fédération Familles Rurales, et les Associations sœurs pour leur soutien et leur collaboration à nos activités.

En 2025 un nouveau projet sera réalisé, à savoir la création d'une ludothèque à Peyrat-le-Château. Une présentation de ce projet est montrée aux personnes présentes.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Rapport d'activité 2024: ce document a été mis à la disposition de toute personne qui le souhaitait au local de Familles rurales, 19 Avenue de la Tour à Peyrat-le-Château, sur simple demande au secrétariat et aux personnes présentes à l'Assemblée. En général, la participation aux ateliers est restée stable, une tendance qui s'est poursuivie en 2024. Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité, sans lecture intégrale.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Rapport financier 2024

Le Trésorier M. François LAGRANGE a fourni un aperçu financier complet (compte de résultats et bilan) pour l'année 2024, ainsi que le bilan provisionnel 2025.

Les documents ont été mis à la disposition des personnes présentes, avec demande de

retour du document après délibération. Le trésorier donne des explications pour les charges et les produits et le bilan 2024 ; M Bosdevigie, élu de Peyrat-le-Château, explique les subventions de la municipalité : la subvention de fonctionnement et la subvention exceptionnelle.

L'assemblée générale décide d'adopter l'ensemble du rapport financier 2024 de l'association. Cette résolution est mise aux voix et est approuvée à l'unanimité et l'assemblée donne quitus au CA. Le président remercie le trésorier.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du Conseil d'Administration

La démission de notre président Rudolf GROOTHEDDE est définitive. Il donne un bref aperçu de sa présidence et de l'histoire récente de l'association. Il remercie tous ses collègues membres du conseil d'administration pendant cette période et espère qu'un successeur adéquat sera bientôt trouvé. Le CA lui remercie pour son travail pour l'association et espère pouvoir compter sur son soutien pour l'installation d'un nouveau président. En guise de remerciement, il s'est vu offrir une bouteille de whisky.

Le Bureau ((ré)élu le 21 mars 2025) consiste désormais de :

Greet WIJNMALEN - secrétaire
François LAGRANGE – trésorier
Philippe DELPECH – trésorier-adjoint

Les membres supplémentaires du Conseil d'Administration sont :

Annie SIEGERTH – Membre et responsable Bourse aux Vêtements et cours de Gym
Christiane DUJARDIN – Membre général et responsable des randonnées
Paul LILLE – Membre général

Pour renforcer le secrétariat le CA considère faire appel à un secrétaire externe pour l'administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

DIVERS

Événements d'été : Petite Olympiade et Concert le 28 juin en collaboration avec la Fédération Limousine Palet Vendéen à la salle Théodila. Besoin de bénévoles pour l'après-midi pour les épreuves et la buvette gâteaux et boissons.

Pop-up Théâtre avec Cie Furiosa et AFR, le 19 juillet à la salle Théodila

Grande Olympiade le samedi 31 août dans la stade municipale d'Eymoutiers en collaboration avec Le Monde Allant Vers, La Courte Echelle et AFR des Lacs. Besoin de bénévoles.

Nouveau projet : Ludothèque territoriale à Peyrat-le-Château. Une présentation de ce projet est donnée aux personnes présentes. La ludothèque ouvre chaque samedi après-midi dans le centre de loisirs en octobre 2025. Elle sera gérée par Tamara l'Hostis, embauchée en cette qualité par Familles Rurales.

Activités proposées par les résidents : Atelier Mémoire proposé par Mme Christiane Berlinsky ainsi qu'une course à pied et marche nordique en été 2026, proposé par M Remy Gavinet. Tous les personnes présentes sont d'accord avec les événements ; le projet Ludothèque et le nouvel atelier Mémoire.

Pour la course à pied, il y a plusieurs préoccupations concernant la sécurité et les compétences requises. Un tel événement représente une lourde charge pour les

organiseurs, l'entourage et les bénévoles. Plusieurs courses à pied sont déjà organisées dans la région.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Avis et suggestions des adhérents / questions

- M Bosdevigie suggère que les responsables des ateliers soient automatiquement membre du CA.

Le Président remercie l'ensemble des participants et les invite au verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le président M. Rudolf GROOTHEDDE.

Rudolf GROOTHEDDE, Président